



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2010

Entre Sermesse et Saunières – Lit du Doubs

Prospection thématique (2010)

Annie Dumont



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/43617>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Annie Dumont, « Entre Sermesse et Saunières – Lit du Doubs » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 26 décembre 2020, consulté le 28 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/43617>

Ce document a été généré automatiquement le 28 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Entre Sermesse et Saunières – Lit du Doubs

Prospection thématique (2010)

Annie Dumont

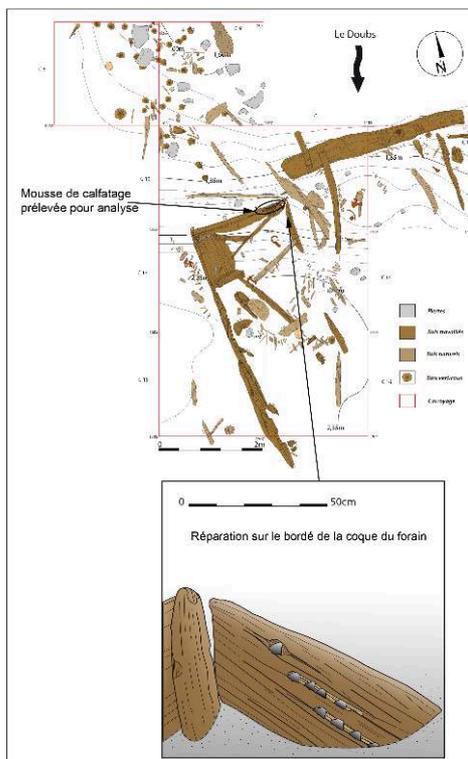
NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Drassm

- 1 Depuis 2008, des prospections subaquatiques sont menées dans le Doubs afin de vérifier la présence de vestiges archéologiques, dans des secteurs où du mobilier a été découvert lors des dragages anciens. En 2009, la campagne avait permis de découvrir un lot d'amphores Dressel 1 au lieu-dit La Barre, sur la commune de Saunières, et de constater que l'ancien passage à gué de La Barre a été totalement détruit par les dragages (Dumont 2010). En aval immédiat du pont de Saunières, sur la commune de Sermesse, près de la rive gauche, une importante concentration de pieux ainsi qu'une épave avaient été repérées. Tous ces vestiges sont situés sur une bande de tuf où la profondeur n'excède pas 3 m, qui a visiblement été épargnée par les dragages. Les vestiges affleurent du sédiment argileux et sont en cours d'érosion : il ne subsiste plus que la pointe des pieux, et seuls des lambeaux de clayonnage sont visibles.
- 2 La campagne de 2010 a permis de confirmer que les deux lignes de pieux disposées en V, à l'extrémité desquelles se trouve l'épave, datée par ¹⁴C dans la fourchette du milieu du xv^e s. au milieu du xvii^e s., correspondent bien aux vestiges d'un moulin flottant.
- 3 Ce type de structure était formé de deux coques de bateaux reliées entre elles par des pièces de bois. La plus petite embarcation, appelée forain dans la vallée de la Saône, avait un rôle de flotteur, et la grande, appelée corte, supportait le mécanisme et les meules, la roue étant située entre les deux. Le dispositif permettait au moulin de fonctionner en s'adaptant aux variations du niveau de la rivière.

- 4 Un relevé des parties apparentes de la coque du forain a été effectué. Il s'agit d'un bateau en chêne à fond plat assemblé par des chevilles et des clous. L'étanchéité de la coque était garantie par un calfatage réalisé avec de la mousse végétale, qui était insérée entre les planches et recouverte d'une baguette végétale, elle-même bloquée par des appes (agrafes métalliques). Ce calfatage est par endroits très bien conservé, comme dans le fond du bateau, à la jonction de la sole et de l'avant. En revanche, à l'endroit où une planche s'est détachée au cours de l'hiver 2009-2010, on voit que ne subsistent sur le can (la tranche de la planche) que de rares lambeaux de mousse et quelques appes. De la mousse et des appes ont également été employées pour effectuer des réparations, comme par exemple sur le bordé, où deux fissures ont été colmatées de cette manière (fig. 1). Des trous, correspondant manifestement à l'arrachement de nœuds du bois, ont été bouchés de la même façon.

Fig. 1 – Localisation du prélèvement analysé par L. Chavoutier et relevé de détail des réparations visibles sur un bordé de la coque du forain



Des fissures et des trous ont été colmatés par de la mousse de calfatage, recouverte d'une baguette végétale, le tout étant bloqué par des appes, petites agrafes métalliques.

DAO : P. Moyat (Artheis), A. Dumont (Drassm).

- 5 Un échantillon de mousse de calfatage, prélevé sur la partie arrière de la coque du forain a été confié à L. Chavoutier, bryologue, pour étude (Chavoutier 2011). Onze taxons de bryophytes ont été identifiés, parmi lesquels une espèce est majoritairement représentée, *Anomodon viticulosus*. Elle constitue 98 % de l'échantillon prélevé et ce résultat est similaire à d'autres embarcations médiévales connues dans la vallée de la Saône : Saint-Marcel/Port Guillot, Ouroux-sur-Saône/Port Sarrasin et la savoyarde d'Ouroux-sur-Saône (Bailly, dans Rieth dir. 2010, p. 221-229).

- 6 Cette espèce, commune en France, était probablement choisie pour plusieurs raisons. Elle est robuste, de taille relativement grande : son tissu cellulaire est épais et résistant et elle forme des coussins lâches qui peuvent recouvrir plusieurs dizaines de dm² ce qui représente une grande surface pour une bryophyte. Elle se détache facilement du substrat car la tige est plus ou moins adhérente et les rameaux sont dressés. Elle a probablement été récoltée dans un milieu forestier ou pré-forestier. Divers supports sont possibles mais il est probable que les troncs de vieux arbres, offrant des surfaces de recouvrement importantes ont pu être le support privilégié.
- 7 Seuls quelques éléments de la deuxième coque émergent du sédiment. Une pièce de bois travaillée, disposée perpendiculairement aux épaves, est également visible.
- 8 Parallèlement à l'étude du moulin flottant, la prospection dans des couloirs balisés a été étendue vers l'aval. Elle a permis de découvrir huit autres ensembles de pieux qui correspondent probablement à d'anciennes pêcheries fixes ou à des digues destinées à canaliser l'eau sur d'autres moulins-bateaux. On sait en effet que ce type d'installation était très utilisé sur le Doubs car les archives médiévales en conservent de nombreuses mentions, et le moulin de Sermesse est cité régulièrement dans les textes depuis le XIV^e s. jusqu'à 1825.
- 9 Les datations ¹⁴C placent l'ensemble 8 entre le XV^e et le XVII^e s., les ensembles 5 et 7 entre le XIV^e et le XV^e s., l'ensemble 3 entre le XII^e et le XIV^e s., et l'ensemble 4 entre le XI^e et le XIII^e s. L'ensemble 6 est probablement contemporain, l'ensemble 9 n'est pas daté et l'ensemble 1 est en cours de datation.
- 10 L'absence de dates dans le premier Moyen Âge n'est pas forcément due à une absence d'exploitation du cours d'eau ; elle peut également être liée à un problème d'ordre taphonomique (érosion des vestiges plus anciens ou localisation dans la partie détruite par les dragages ?).
- 11 De la même façon, on peut s'interroger sur l'absence quasi totale de vestiges d'époque gallo-romaine ou protohistorique, alors que les dragages ont livré des objets de ces périodes (Bonnamour 2010). Là encore, il est possible que ces sites aient été entièrement détruits, du moins dans le chenal, comme cela avait déjà été constaté pour le gué de La Barre localisé en amont. Il reste encore un espoir d'en découvrir des traces plus en aval, là où les prospections systématiques seront poursuivies. En attendant, pour ces périodes, c'est probablement sur les berges qu'il faut chercher des témoins d'occupation.

INDEX

Année de l'opération : 2010

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBIBPH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt17S8atFoMi>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrty2LeOmGQVx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtP6ZkaaOoc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2SsBPUDIF3>

AUTEURS

ANNIE DUMONT

Drassm